

# Gratuité des transports de la Métropole Aix Marseille :

Après l'obtention de la gratuité des transports ferroviaires en 2016 (carte Zou) Pour les Personnels de l'Administration Pénitentiaire...

**Le S.P.S obtient la gratuité des autres transports en commun !**



Après moultes interventions du SPS, dont la dernière en septembre 2019, afin d'obtenir la gratuité de l'ensemble des transports en commun en faveur des personnels Pénitentiaires, le Député de la 6<sup>e</sup> circonscription de Marseille et Président de la communauté urbaine de Marseille, Monsieur Guy Teissier, ont convié le SPS et les organisations syndicales du C.P de Marseille à une réunion d'informations Lundi 20 Janvier 2020.

L'objet de cet entretien consistait à nous informer sur l'état d'avancement de notre demande.

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** a le plaisir de vous informer qu'après plusieurs années de travail sans relâche, nous obtenons enfin cette gratuité temps attendue, de tous les transports de la Métropole au même titre que la Police, les Gendarmes et les militaires.



**BUONO CHRISTOPHE**  
Membre du bureau local SPS Marseille  
Adjoint régional PACA  
Tel : 06/63/51/17/36  
Mail : sps.marseille@wanadoo.fr  
Siège : Centre Pénitentiaire de Marseille  
239 chemin de Morgiou  
13404 Marseille cedex 20



Marseille, le 12 juin 2018

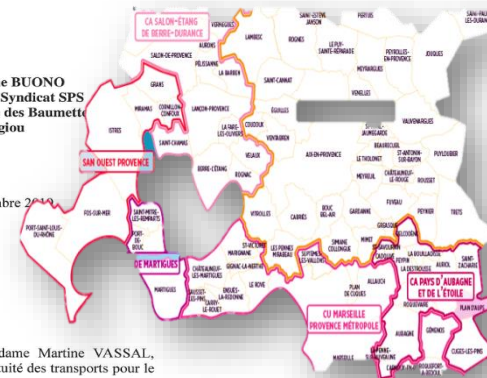


**Guy TEISSIER**  
Député des Bouches-du-Rhône  
Maire honoraire du 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>  
Arrondissements de Marseille

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Christophe BUONO**  
Responsable Locale Syndicat SPS  
Centre Pénitentiaire des Baumettes  
239 Chemin de Morgiou  
13009 Marseille

Marseille, le 9 Décembre 2019



**Objet :** Gratuité des transports en commun sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille  
Ref N°102/2018

Monsieur le Député,

Par délibération du 24 juin 2016, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a acté le principe de gratuité des transports régionaux (TER, LER et Chemins de fer de Provence) sur le territoire de la région pour les déplacements Domicile/Travail des agents participant à la sécurisation des biens et des personnes. Ce dispositif était ouvert aux Policiers Nationaux, Policiers Municipaux, Gendarmes, Douaniers, Pompiers, Marins-pompiers et Militaires.

En date du 22 septembre 2016, le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s (S.P.S.) est intervenu auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) pour que les personnels actifs de l'Administration Pénitentiaire puissent également bénéficier de cet avantage, au même titre que l'ensemble des forces de l'ordre. L'ouverture de ces dispositions nous a été confirmée par la région PACA et mis en place récemment sous les mêmes conditions pour le personnel actif de l'Administration Pénitentiaire.

Dans un communiqué de presse, Monsieur Christian Estrosi avait justifié sa décision en expliquant "qu'inciter les agents des forces de l'ordre à utiliser nos transports en commun, c'est renforcer la sécurité des personnes qui les utilisent chaque jour. Moi, je n'ai pas oublié ce que l'on doit à l'intervention de ceux d'entre eux, militaires, qui se trouvent à bord du train Thalys entre Paris et Bruxelles en août dernier".

Monsieur le Député, notre organisation syndicale vous sollicite donc pour que les personnels actifs de l'Administration Pénitentiaire puissent bénéficier de la gratuité des transports en commun desservant la Métropole Aix-Marseille (RTM, Citabus, Aix en bus, Pays d'Aix mobilité, Libébus, Les lignes de l'argio, Ulysse et les Bus de l'étang).

Une telle mesure viendrait compléter et parfaire les dispositions prises par le Conseil Régional et représenterait une réelle marque de reconnaissance envers le personnel pénitentiaire. De surcroît, la sûreté des usagers n'en serait qu'accroître par une présence quotidienne des forces de l'ordre au sein du réseau de la Métropole.

Je me tiens à votre disposition pour une éventuelle rencontre et vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes respectueuses salutations syndicales.

BUONO CHRISTOPHE



PJ : 1

**N/Réf :** GT/04-2019

**Objet :** Gratuité des transports pour l'administration pénitentiaire

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance la réponse de Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence, concernant la gratuité des transports pour le personnel de l'administration pénitentiaire que j'avais demandé il y a quelques temps et dont je vous avez fait destinataire du courrier adressé.

Je suis, personnellement, très heureux de cette avancée que vous attendiez depuis longtemps et qui constitue, par ailleurs, une marque de reconnaissance pour la tâche ingrate que vous avez à accomplir.

Le vote de ce rapport aura lieu à la Métropole, le jeudi 19 décembre 2019.

Je vous prie encore une fois d'avoir été utile, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Plein à vous,*  
*Guy Teissier*

Guy TEISSIER

Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université – 75355 Paris Cedex 7

**Toujours dans l'intérêt des personnels, Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s continu et continuera à œuvrer sans relâche pour nos fonctionnaires trop souvent en manque de considération !**

Huet-Lambing Cyril

**TO BE CONTINUED**

Buono Christophe

Délégués Régional PACA/Corse

Adjoint à la Région PACA/Corse

[sps.di.pacacorse@gmail.com](mailto:sps.di.pacacorse@gmail.com)

[sps.marseille@gmail.com](mailto:sps.marseille@gmail.com)

Tel : 06 58 73 92 27

Le Bureau régional du **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s**, Aix en Provence le 20 Janvier 2020 à 16h30